REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE
L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
---

du 11/6/70

D E C R E T N° 70/199 /MAT/DGAT/AGE/1

du

portant nomination de Monsieur TANTSIBA Albert, Secrétaire Principal d'Administration de 5° échelon des SAF en qualité de Chef de District de Loukoléla.-

LE PRESIDENT DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

Vu la Constitution de la République Populaire du Congo promulguée par Ordonnance en date du 31 Décembre 1969;
Vu la loi n°15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires de la République du Congo;
Vu le Décret n°60/101 du 11 Mars 1960 déterminant les modalités d'affectation et de nomination du personnel dans la République du Congo;
Vu le Décret 67-243 du 25 Août 1967 fixant l'organisation administrative de la République du Congo, complété par le Décret n° 67-244 du 25 Août 1967;
Vu le Décret n°68-6 du 4 Janvier 1968 relatif aux pouvoirs des Commissaires du Gouvernement et des Chefs de Districts;
LE CONSEIL D'ETAT ENTENDU ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1°/- Monsieur TANTSIBA Albert, Secrétaire Principal d'Administration de 5° échelon des SAF, est nommé Chef de District de Loukoléla (Région de la Cuvette) en remplacement de Monsieur TSANGO-ABEKA appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2°/- Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 11 Juin 1970

Commandant Marien NGOUABI.-

Par le Président du P.C.T.,
Président de la République, Chef
de l'Etat, Président du Conseil
d'Etat:
P. LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE,
Le Vice-Président du Conseil d'Etat,
chargé de l'intérim

Commandant A. RAOUL.-

LE MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET,

B. MATINGOU.-

P. LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTE ET DU TRAVAIL,
Le Vice-Président du Conseil d'Etat,
chargé de l'intérim,

Commandant A. RAOUL.-